

ÉCHEC ET MAT CHEZ LES MAURES ! COUPS D'ÉTAT ET ATTENTATS EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

VINCENT BISSON *

Depuis dix ans, la Mauritanie connaît un regain d'instabilité politique et sécuritaire. Après deux décennies de règne du colonel Ould Taya, le pays a renoué avec sa longue tradition des coups d'État, entrecoupée par une brève parenthèse démocratique et l'irruption du terrorisme d'Al-Qaïda. Si le putsch de 2005 trouve ses origines dans la dégradation généralisée du pays et l'exacerbation des rivalités tribales dans leur quête effrénée des ressources nationales, celui de 2008 répond avant tout à une volonté de retour à l'ordre ancien et de reprise en main sécuritaire. Il s'en est suivi une lutte antiterroriste dont les succès ont contribué à la déstabilisation du Mali voisin. En dépit des tensions actuelles, les deux pays sont condamnés à s'entendre.

Le 3 août 2005, un coup d'État mené par les colonels Ely Ould Mohamed Vall et Mohamed Ould Abdelaziz, respectivement directeur général de la sûreté nationale (DGSN) et commandant du bataillon de la sécurité présidentielle (BASEP), mettait fin à deux décennies de pouvoir du président mauritanien, le colonel Maaouiya Ould Sid'Ahmed Taya (1984-2005). Dix-neuf mois plus tard, au terme d'une transition militaire incertaine, la Mauritanie se dotait d'un président civil démocratiquement élu, Sidi Ould Cheikh Abdellahi. Mais l'expérience tourna court. Le 6 août 2008, un nouveau coup d'État permit au colonel Ould Abdelaziz, devenu entre-temps général, de reprendre en main les destinées du pays. La Mauritanie venait d'être frappée par une série d'attentats. Pionnier des autocraties arabes à tenter une ouverture démocratique, quatre ans avant la vague des Printemps arabes, le pays des Maures était ainsi le premier État de la bande sahéenne à être déstabilisé par Al-Qaïda. Comment l'expliquer, alors que la Mauritanie est réputée pour son islam confrérique et pacifique ?

* GÉOGRAPHE ET POLITOLOGUE, DIRECTEUR DE L'ARAN (ARAB ANALYSIS), PARIS.

Quelles ont été les motivations réelles des coups d'État et quels rapports ont-ils avec la dégradation de la situation sécuritaire ? Peut-on enfin établir un lien entre ces événements et la crise que traverse le Mali voisin ? Telles sont les principales interrogations qui guideront notre réflexion.

Un régime discrédité à la tête d'un pays sinistré

Lorsque le colonel Ould Taya est renversé, en août 2005, la Mauritanie est au bord de l'implosion. Le président a réussi cette prouesse d'étouffer la contestation noire africaine¹ sans résoudre le problème des oppositions ethniques, et de réveiller le tribalisme à un point tel que la communauté maure, détentrice du pouvoir, s'entre-déchire dans une quête sans fin des ressources nationales². Le pays est miné par la corruption et le clientélisme au profit d'une minorité, tandis que la moitié des Mauritanais survit avec moins d'un dollar par jour. Au cours de la décennie 1990, la monnaie nationale, l'ouguiya, a perdu la moitié de sa valeur. En 2005, le PIB par habitant s'établit à seulement 654 dollars (2 200 dollars en 2012), faisant de la Mauritanie l'un des pays les plus pauvres de la planète, alors qu'il est l'un des moins peuplés (3,4 millions d'habitants en 2012) et bénéficie de ressources minières et halieutiques considérables.

En réalité, l'économie a été détournée au profit d'une notabilité majoritairement issue de la tribu du président, celle des Smassid, et de quelques autres, notamment celle des Aoulad Bou Sba, à laquelle appartient l'actuel chef de l'État. Or, parce que ces notables contrôlent le secteur de l'import-export et ont cherché à sauvegarder leur monopole, ils ont entravé la nécessaire diversification de l'économie du pays. En outre, l'étroitesse du marché national a été accentuée par le retrait de Nouakchott, le 1^{er} janvier 2001, de la CEDEAO³. Et malgré le désengagement de la Mauritanie de la guerre du Sahara⁴ en août 1979, l'absence de règlement définitif de ce conflit n'a pas permis de développer, en

¹ Human Rights Watch, *Campagne de terreur en Mauritanie. La campagne de répression des Noirs africains soutenue par l'État*, New York, 1995.

² A.W. Ould Cheikh, « Les habits neufs du sultan. Sur le pouvoir et ses (res)ources en Mauritanie », *Maghreb-Machrek*, n° 189, Choiseul, Paris, 2006.

³ La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest.

⁴ Le Sahara occidental, ex Rio de Oro, revendiqué par le Maroc.

contrepartie, une véritable coopération économique entre États maghrébins⁵. Dans ces conditions, la survie du pays dépend largement des aides extérieures, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, avant qu'un audit rendu public en septembre 2004 ne vienne révéler des falsifications d'écritures portant sur plusieurs centaines de millions de dollars. Dès lors, la crédibilité des autorités en matière économique et financière fut définitivement ruinée.

Cette crise est venue parachever l'isolement du régime sur la scène internationale. Il faut dire que les choix de politique étrangère du président Ould Taya ont toujours été hésitants et quelque peu déroutants. Les relations longtemps privilégiées avec la France ont été provisoirement sacrifiées⁶ au profit d'une alliance incertaine avec les États-Unis. Et celle-ci s'est payée, en octobre 1999, au prix d'une normalisation des relations de la Mauritanie avec Israël, après des décennies de soutien inconditionnel à l'Irak de Saddam Hussein et au peuple palestinien. Un tel revirement a mis le pays au ban des États arabes, et le régime mauritanien en porte-à-faux vis-à-vis de sa propre population. Quant aux relations de Nouakchott avec ses voisins africains, elles pâtissent alors des tensions ethniques intérieures et du comportement raciste et arabiste des dirigeants mauritaniens.

Les tentatives d'arabisation de la société se sont d'ailleurs soldées par des échecs notoires. Elles ont engendré une génération de Mauritaniens qui s'est détournée des langues utiles à l'apprentissage et au monde des affaires (le français et l'anglais) et s'est perdue dans un système éducatif sinistré. Il faut y ajouter une administration hypertrophiée, tribalisée, incompétente et corrompue, incapable de faire face aux bouleversements sociaux, économiques et urbains consécutifs à deux décennies de sécheresse (1968-1986)⁷, tandis que, sur le plan politique et institutionnel, les espoirs d'ouverture démocratique ont vite été déçus. Après une réforme constitutionnelle, en juillet 1991,

⁵ En 2011, les échanges intramaghrébins représentaient à peine 7 % des exportations totales de la région.

⁶ La coopération militaire a été gelée au lendemain de l'affaire Ely Ould Dah, un capitaine mauritanien arrêté en France en juillet 1999, puis jugé pour des actes de torture commis en Mauritanie.

⁷ V. Bisson, « Le nomade est mort : vive la tribu ! Réorganisation de l'espace, nouvelles territorialités et néotribalisme au pays des Maures », *Maghreb-Machrek*, n° 189, Choiseul, Paris, 2006.

qui a instauré un multipartisme de façade, dans le sillage du discours de La Baule (juin 1990), le colonel Ould Taya, élu président en janvier 1992, s'est attelé à réduire la portée de la nouvelle Constitution.

Quant aux forces armées, elles sont à la fois pléthoriques, sous-équipées, sous-entraînées, sous-payées et mal encadrées. S'y ajoute la crise morale qu'elles traversent, depuis l'échec de la guerre du Sahara, leur implication dans les crimes commis pendant les événements raciaux de 1989, la rupture avec l'Irak, auxquels s'ajoutent les purges ethniques qu'elles ont connues en 1990-1991. À la veille du coup d'État de 2005, 90 % des officiers sont des *bidân* (Maures blancs), 7 % des *harâtîn* (Maures noirs, descendants d'esclaves affranchis) et 3 % seulement des Noirs africains. En comparaison, 70 % des soldats sont des *harâtîn*, 25 % des *bidân* et à peine 5 % des Noirs africains. Ce déséquilibre entre catégories sociales et ethnies se double d'un déséquilibre tribal. Seuls 30 % des officiers sont originaires des régions dont sont issues les tribus qui monopolisent l'essentiel des ressources du pays, au moment où la Mauritanie s'apprête à produire ses premiers barils de pétrole⁸. Par conséquent, en cas de crise, l'allégeance des soldats à leur hiérarchie et au président n'est plus assurée.

C'est précisément ce qui arriva, le 8 juin 2003, lorsqu'une trentaine d'officiers issus des régions orientales du pays et dirigés par l'ex-commandant Saleh Ould Hanena tentèrent de prendre le pouvoir. Le coup d'État fut déjoué de justesse⁹. Mais, avec un bilan de 15 morts, la prise du palais présidentiel, la neutralisation du siège de l'état-major, du bataillon de blindés et de la garnison aérienne, cette tentative révéla la vulnérabilité du régime. Il y eut enfin, le 4 juin 2005, l'attaque par des islamistes algériens du GSPC¹⁰ du poste militaire de Lemgheity, aux confins algéro-mauritaniens (17 morts). Cette attaque, qui annonçait le futur basculement du pays dans le terrorisme islamique,

⁸ La compagnie Woodside découvre du pétrole en 2001. Estimée à 75000 b/j, la production démarre le 24 février 2006 sur le gisement *offshore* de Chinguetti. Mais elle s'effondre rapidement à moins de 20000 b/j.

⁹ Les putschistes s'exilèrent au Burkina Faso. Hanena fut condamné, puis amnistié en septembre 2005. Voir également S. Pézard et A.K. Glatz, *Armes légères et sécurité en Mauritanie*, Small Arms Survey, Genève, 2010.

¹⁰ Le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat.

prouva l'incapacité des autorités à prévoir les menaces et celle de l'armée à défendre la patrie¹¹. Dès lors, le régime sombra dans la paranoïa et l'isolement, au point que seuls des proches pouvaient réussir à le renverser.

Ce fut fait deux mois plus tard, le 3 août 2005, dans la plus pure tradition mauritanienne, au moment où le président Ould Taya assistait aux obsèques du roi Fahd, en Arabie Saoudite. Ce n'est qu'après s'être dérouté vers le Niger qu'il découvrit l'identité des putschistes : 19 officiers supérieurs, réunis au sein d'un Conseil militaire pour la justice et la démocratie (CMJD), parmi lesquels figuraient ses plus fidèles collaborateurs. Propulsé président du CMJD, le colonel Ould Mohamed Vall endossa le rôle de chef de l'État, tandis que le colonel Ould Abdelaziz, sans lequel rien n'eût été possible¹², préféra œuvrer en coulisses.

Une expérience « démocratique » avortée

Les coups d'État se suivent, leurs auteurs sont parfois les mêmes, mais le contexte et les motivations peuvent être très différents. C'est ce que nous aimerions montrer à partir du putsch survenu trois ans plus tard, le 6 août 2008. A. Antil et C. Lesourd ayant analysé en détail le processus qui a conduit à cet événement¹³, nous nous limiterons à en rappeler les principaux éléments en insistant sur ceux qui nous semblent essentiels à la compréhension de l'instabilité politique et sécuritaire du pays.

En apparence, la période qui succède au renversement du président Ould Taya tient du conte de fées. Les promesses annoncées par les putschistes sont tenues ; un fait trop rare pour ne pas être souligné, mais qui n'est pas sans précédent, si l'on se souvient de l'attitude d'un certain lieutenant-colonel malien, Amadou Toumani Touré, en 1991-1992. Un référendum constitutionnel visant à rétablir les libertés et à garantir l'alternance politique au sommet de l'État est organisé en juin 2006, après la création d'une commission électorale indépendante et la reconnaissance de 35 partis politiques. Des

¹¹ Crisis Group, *La transition politique en Mauritanie : bilan et perspectives*, Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord n° 53, 24 avril 2006.

¹² Le bataillon de la sécurité présidentielle est une unité autonome au sein de l'armée.

¹³ A. Antil et C. Lesourd, « Non, mon président ! Oui, mon général ! Retour sur l'expérience et la chute du président Sidi Ould Cheikh Abdallahi », *L'Année du Maghreb*, V-2009, CNRS Éditions, Paris.

élections municipales et législatives, libres et transparentes, sont tenues en novembre 2006, suivies de sénatoriales en janvier 2007, avant que les militaires ne cèdent la place, le 19 avril, à un civil élu président, Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi.

Les premiers mois d'exercice du pouvoir furent prometteurs, sous la conduite d'un Premier ministre compétent et dynamique, Zein Ould Zeidane : lutte contre l'inflation et rétablissement de la confiance avec les bailleurs de fonds ; valorisation des ressources du pays, en dépit d'une chute de la production pétrolière ; lutte contre l'insécurité alimentaire, via le « Programme spécial d'intervention » ; ouverture du dossier des populations africaines exilées au Sénégal après 1989, avant que le pays ne plonge dans une crise qui aboutit au coup d'État d'août 2008. Que s'est-il passé pour en arriver là ?

Les apparences sont trompeuses. En dépit d'un retour à un pouvoir civil, près de trente ans après la chute de Moktar Ould Daddah, l'armée n'a cessé de garder la haute main sur les destinées du pays. Au cours des dix-neuf mois de transition militaire, le CMJD fut profondément divisé quant à la stratégie à adopter. Très vite, deux clans s'opposèrent. Le premier, porté par le chef de l'État, le colonel Ould Mohamed Vall, estima qu'il n'avait pas pris autant de risques, en août 2005, pour finalement devoir rendre le pouvoir à un civil¹⁴. Le second, dirigé par les colonels Ould Abdelaziz et Ould Ghazouani¹⁵, imagina un scénario plus subtil permettant de sauver les apparences et d'éviter l'isolement international de la Mauritanie : une remise formelle du pouvoir à un civil « malléable », rigoureusement encadré par les militaires.

Ce scénario finit par s'imposer. Sidi Ould Cheikh Abdellahi, qui avait passé une partie de sa carrière à l'étranger et était, quelques mois plus tôt, totalement inconnu de la plupart des Mauritaniens, fut élu président en mars 2007 sans qu'il y eut besoin de recourir à une fraude massive. La clé de la victoire ? Une majorité d'élus dits « indépendants », que les militaires avaient soutenu lors des élections municipales et législatives, qui leur étaient redevables, ont dépensé sans compter et ont prêché la

¹⁴ On se souvient des propos du chef de l'État, le 27 janvier 2007, invitant ses concitoyens à voter blanc, laissant ainsi planer le spectre d'un second tour sans vainqueur à l'élection présidentielle, dont la conséquence eût été la poursuite de la transition militaire.

¹⁵ Mohamed Ould Ghazouani a succédé en 2005 à Ely Ould Mohamed Vall à la tête de la Direction générale de la sûreté nationale. Il est actuellement le chef d'état-major de l'armée.

bonne parole jusqu'au fin fond du désert. Puis les colonels Ould Abdelaziz et Ould Ghazouani se chargèrent de « conseiller » le Président, le premier en tant que chef d'état-major particulier, le second comme chef d'état-major de l'armée (à partir d'avril 2008). Ils seront finalement promus généraux, un grade créé à leur intention. Détail passé plus inaperçu, le propre cousin du général Ould Ghazouani, Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Lemine, prit en main le ministère de la Défense.

Or le président Ould Cheikh Abdellahi se révéla beaucoup moins docile que les militaires ne l'avaient pensé, allant jusqu'à s'affranchir de leur tutelle, au moment où le pays était rattrapé par une crise multiforme : alimentaire, avec l'envolée des prix des denrées, pratiquement toutes importées ; économique, avec le tarissement des flux touristiques et pétroliers ; puis politique au printemps 2008, en raison de la fronde des députés « indépendants » qui, jusque-là, avaient été écartés de l'exécutif et réclamaient leur dû, plongeant le pays dans une instabilité gouvernementale.

Mais c'est surtout la dégradation brutale de la situation sécuritaire, avec l'irruption en décembre 2007 du terrorisme islamique, qui fut mise sur le compte du pouvoir civil. Car, si les généraux n'ont cessé d'être en charge de la sécurité nationale, le président a multiplié les initiatives personnelles contre leurs avis et aux dépens des intérêts du pays. D'origine maraboutique, il a manqué de fermeté à l'égard des islamistes : sous-estimation de la menace terroriste et libération de plusieurs salafistes dans un souci de concorde nationale ; multiplication des concessions envers l'islam politique, notamment par la reconnaissance inédite de partis islamistes et l'entrée de l'un d'eux, le RNRD¹⁶, au gouvernement, ce que les militaires avaient toujours refusé de faire.

Or, huit mois après l'élection présidentielle, le pays découvrait que la menace terroriste ne venait plus seulement de l'extérieur, mais aussi de ses propres enfants, qui plus est, tout juste sortis de prison. Le 24 décembre 2007, quatre Français étaient ainsi assassinés à Aleg, au sud-est de Nouakchott, suivis, le 27 décembre, par l'assassinat de trois militaires mauritaniens à El-Ghallaouiya, dans le nord-est du pays, à la veille du départ du rallye Paris-Dakar, lequel sera finalement annulé. Il va s'ensuivre une série d'attentats et d'affrontements : attaque contre l'ambassade d'Israël à Nouakchott en février 2008 ; combats

¹⁶ Le Rassemblement national pour la réforme et le développement, dit « Tawassoul », qui se revendique de la mouvance des Frères musulmans.

violents entre djihadistes et forces de l'ordre au cœur de la capitale en avril ; assassinat en septembre de douze soldats dans le nord du pays (Tourine) ; assassinat d'un Américain à Nouakchott en juin 2009 ; attentat-suicide aux abords de l'ambassade de France en août ; enlèvement de trois humanitaires espagnols en novembre ; ou encore enlèvement d'un couple italo-burkinabé au sud du pays, non loin du Mali, en décembre 2009.

Les militaires mettront en avant cette menace et le risque de déstabilisation du pays pour reprendre en main les destinées de la Mauritanie. Le 6 août 2008, alors qu'il venait d'apprendre que le président l'avait limogé par décret, le général Ould Abdelaziz reprit le pouvoir qu'il lui avait concédé seize mois plus tôt. Un an après, il fera entériner son retour par une élection contestée par ses opposants, mais jugée transparente par les observateurs internationaux.

La Mauritanie, victime de « l'exception malienne »

Cette déstabilisation sécuritaire a permis aux généraux mauritaniens de revenir opportunément au centre du jeu. D'aucuns y ont vu un complot fomenté à dessein. Mais l'irruption du terrorisme en Mauritanie résulte en réalité de la convergence de facteurs nationaux, régionaux et internationaux.

Sur la scène internationale, la menace djihadiste sur les États arabes et musulmans « amis » des États-Unis s'est accrue depuis les attentats du 11 septembre 2001. Or l'État mauritanien est devenu un partenaire privilégié de Washington dans la lutte contre le terrorisme, notamment par sa participation depuis 2003 à la Pan-Sahel Initiative, devenue en 2005 la Trans-Saharan Counterterrorism Initiative (TSCTI), accord de coopération militaire qui regroupe onze pays saharo-sahéliens autour des Américains¹⁷. S'y ajoute la normalisation des relations avec Israël, une décision qui est venue alimenter la propagande islamiste et a renforcé l'hostilité des Mauritaniens envers leurs dirigeants, lesquels, dans une surenchère sécuritaire destinée à plaire aux Occidentaux, ont multiplié les vagues d'arrestation et d'emprisonnement.

Sur la scène régionale, un événement marquant est survenu en septembre 2006, lorsque Ayman al-Zawahiri, alors n° 2 d'Al-Qaïda, officialisa l'allégeance du GSPC algérien à

¹⁷ Aux quatre pays d'origine, Mauritanie, Mali, Niger et Tchad, s'ajoutent désormais le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal et le Nigéria.

l'organisation terroriste. Or cette allégeance, consacrée par un nouveau nom, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) a conduit à trois changements majeurs dans la manière de procéder des djihadistes algériens. D'abord, une modification des cibles : désormais seront visés exclusivement les ressortissants et intérêts occidentaux, ainsi que les régimes en place, accusés de corruption et de brader les ressources nationales au profit des puissances étrangères. Ensuite, le recours à des techniques de plus en plus sophistiquées et l'importation de nouveaux modes d'action, éprouvés en Afghanistan ou en Irak : multiplication des opérations kamikazes et des prises d'otages. Enfin, une volonté de dépasser le cadre national algérien des années 1990 pour s'inscrire pleinement dans celui du djihad planétaire post-11-Septembre.

Ainsi les terroristes algériens vont-ils s'efforcer de diversifier leurs recrutements, embrigadant de nombreux Sahéliens (les Mauritaniens seraient les plus représentés), de multiplier les coups d'éclat hors du territoire algérien et de tenter d'établir un nouveau front de djihad élargi à l'ensemble de l'Afrique du Nord. Cette évolution va les conduire à cibler plus particulièrement les pays du Sahel, perçus comme le ventre mou du nord de l'Afrique : des pays aux ressources limitées, aux inégalités criantes et aux populations vulnérables ; des États fragiles, à la corruption endémique et aux forces de sécurité sous-équipées ; des territoires difficilement contrôlables, à la charnière des mondes arabe et africain¹⁸.

L'irruption du terrorisme en Mauritanie s'inscrit pleinement dans le cadre de cette réorientation stratégique, au moment où les djihadistes s'efforçaient d'édifier un sanctuaire positionné au sud du Sahara et qui servirait éventuellement de zone de repli aux partisans d'Al-Qaïda, lesquels se trouvaient acculés aux confins afghano-pakistanaï ou traqués à travers le monde. Le Mali, idéalement situé au cœur de cette zone, leur a d'abord servi de base arrière logistique face à l'Algérie, bénéficiant de la passivité des autorités maliennes, avant de devenir le principal foyer de diffusion du terrorisme à l'échelle régionale. Un non-dit faisait alors office de pacte : AQMI veillait à ne commettre aucun attentat sur le sol malien, en échange de quoi le Mali laissait les groupes terroristes opérer librement dans le nord désertique du pays et, bien sûr, hors des frontières nationales. Dans ces

¹⁸ Crisis Group, *Islamist Terrorism in the Sahel : Fact or Fiction ? Africa Report n° 92*, 31 March 2005.

conditions, on comprend que l'extension du djihad se soit portée sur les pays voisins du Mali.

Or la Mauritanie présentait un contexte et un terreau favorables au développement de l'islam radical : pauvreté et sentiment d'injustice lié au clientélisme et à l'accaparement des richesses ; populations déracinées, peu instruites, venues gonfler les bidonvilles de Nouakchott et livrées à des prédicateurs formés au Moyen-Orient. Car, depuis le milieu des années 1980, l'islam local, sunnite, confrérique, pacifique et unificateur, a progressivement fait place à un islamisme revendicatif importé. Rompant avec l'élite confrérique traditionnelle, des prêcheurs comme Mohamed Ould Sidi Yahya ou Mohamed el-Hacen Ould Deddew s'en sont pris au pouvoir politique, remettant en cause la légitimité des élus et des notables tribaux. Peu à peu, des imams formés dans les universités religieuses du Moyen-Orient leur ont emboîté le pas, avant que des organisations structurées, totalement étrangères à l'islam mauritanien, ne s'imposent : le Tabligh, les Frères musulmans et le salafisme djihadiste¹⁹.

La pénétration de l'idéologie radicale s'est faite par l'instruction (les *mahadras*), le financement de mosquées et de dispensaires, ou encore l'aide humanitaire que ces organisations ont apportée grâce à des soutiens financiers extérieurs, saoudiens, mais aussi des émirats du Golfe. Elles ont longtemps bénéficié du laxisme des autorités, au nom de la bonne entente et de la « solidarité arabe » avec l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe, grands financeurs du pays. Jusqu'au lendemain du 11-Septembre, un centre de prosélytisme wahhabite avait d'ailleurs pignon sur rue, au cœur de la capitale mauritanienne, sans que personne ne s'en inquiète. Tout cela a suscité des vocations qui se sont traduites par la création de petites cellules djihadistes, restées longtemps dormantes jusqu'à ce que le contexte post-11-septembre et les changements politiques en Mauritanie ne les poussent à l'action. Les assassins d'Aleg, arrêtés à la suite d'une traque au Sénégal et en Guinée-Bissau, étaient en fait de jeunes Maures désœuvrés passés brièvement par les camps d'Al-Qaïda au Mali.

La crise malienne de 2012-2013 aura finalement eu raison de cette différence de traitement du Mali et de la Mauritanie par AQMI. Car on a beaucoup insisté, ces derniers mois, sur le lien de causalité entre la chute du régime de Mouammar Kadhafi et

¹⁹ Crisis Group, *Islamisme en Afrique du Nord IV : Contestation islamiste en Mauritanie : Menace ou bouc émissaire ?*, rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord n° 41, 11 mai 2005.

cette crise, ainsi que sur l'impact décisif du putsch du capitaine Amadou Haya Sanogo, en mars 2012 à Bamako. Cela faisait pourtant des mois que le Mali était au bord du gouffre, à mesure que le pouvoir central, sous la pression des États voisins et des Occidentaux, remettait peu à peu en cause son pacte tacite de non-agression mutuelle avec les djihadistes ; remise en cause dont l'origine remonte en fait à l'assassinat, en juin 2009, du lieutenant-colonel Lamana Ould Bou, un Arabe malien membre de la sécurité d'État à qui l'on doit l'arrestation de djihadistes et la libération d'otages. Dès lors, le statu quo n'était plus tenable et la récupération de la crise malienne par AQMI, le MUJAO²⁰ et Ansar Eddine²¹ devenait inévitable. La confrontation ayant fini par avoir lieu, « l'exception malienne » face à la menace d'Al-Qaïda a disparu.

Succès sécuritaires et dégâts collatéraux

Mais la crise malienne est également une conséquence de la lutte antiterroriste menée par les autorités mauritaniennes. Car le retour au premier plan du général Ould Abdelaziz, en août 2008, avec le soutien non avoué des Occidentaux, a conduit à une incontestable amélioration de la situation sécuritaire. C'est un fait, depuis la fin 2009, les actions terroristes ont été considérablement réduites, repoussées aux marges du pays (attentat-suicide contre une caserne de Néma, à l'extrême est, en août 2010) ou neutralisées avant leur mise en œuvre (tentative d'infiltration dans la capitale, en janvier 2011). Les cellules djihadistes ont été démantelées, les activistes traduits en justice et les sympathisants mis sous observation. Les forces de sécurité ont été renforcées et revalorisées. Mieux équipées et mieux formées, elles bénéficient désormais pleinement des expertises française et américaine²², et ont obtenu de Bamako un droit de poursuite en territoire malien ; une facilité vigoureusement dénoncée par les populations maliennes, victimes collatérales, mais dissuasive pour les djihadistes²³.

²⁰ Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest, né d'une scission avec AQMI.

²¹ Mouvement salafiste armé dirigé par le Touareg Iyad Ag Ghali.

²² La coopération militaire française reprend pleinement à partir d'octobre 2009.

²³ Six tués lors de l'intervention franco-mauritanienne de juillet 2010 ; quinze tués en juin 2011.

Par ailleurs, une trentaine de points d'entrée obligatoires pour accéder au territoire national ont été instaurés en février 2010, élargis aujourd'hui à 45, tandis qu'une large bande allant de Tichit (Tagant) aux frontières malienne (est) et algérienne (nord-est) a été décrétée zone militaire, strictement interdite d'accès sans autorisation. Le contrôle des déplacements intérieurs s'est en outre renforcé : création d'une brigade de la route en octobre 2009 ; réduction, mais professionnalisation, des contrôles aux entrées des villes ; redéploiement de la gendarmerie dans le centre et l'est du pays en février 2013, au plus fort de la crise malienne. Point important, les populations, conscientes du préjudice considérable que le terrorisme islamiste leur a causé, jouent un rôle de plus en plus actif en signalant aux autorités le passage de véhicules suspects hors des sentiers battus.

Ces mesures ont eu une double conséquence. D'une part, la consolidation du pouvoir du général Ould Abdelaziz, qui n'a guère été affecté par la vague des Printemps arabes de 2011. D'autre part, un report de la menace sur les pays limitrophes, notamment sur le Mali. Le dernier événement en date, l'enlèvement d'un Français le 20 novembre 2012, est symptomatique : venu de Mauritanie, il a été capturé du côté malien. Mais l'Algérie (la région de Tindouf) est également concernée, comme on a pu le constater avec l'enlèvement en octobre 2011 de trois humanitaires européens dépêchés dans les camps de réfugiés sahraouis, tandis que les inquiétudes vont grandissant côté sénégalais.

Plus sûre, la Mauritanie reste néanmoins vulnérable, d'une part, en raison de l'étendue de ses frontières et de la nature du terrain, d'autre part, parce que le contexte social, économique et idéologique n'a guère changé. Aujourd'hui, la menace n'est plus tant celle d'attentats perpétrés par une cellule locale que le risque d'enlèvements fomentés à partir des pays voisins, en usant au besoin de la complicité de jeunes Mauritaniens. Dans les régions frontalières du Mali, de l'Algérie et, dans une moindre mesure, du Sénégal, ces risques restent élevés, comme en témoigne la capture, en décembre 2011, d'un gendarme dans l'extrême sud-est du pays.

À cette menace s'ajoute désormais l'impact du conflit malien, notamment la dispersion régionale des djihadistes. Car, aux succès de l'opération Serval et de la MISMA²⁴ (arrêt de l'offensive islamiste sur Bamako ; libération des villes et réduction

²⁴ Mission internationale de soutien au Mali, mise en place par la CEDEAO, sous commandement africain.

du sanctuaire djihadiste de l'Adrar des Ifoghas), a succédé une seconde phase, beaucoup plus délicate, qui consiste à tenir le terrain et à prévenir les actions terroristes, sous la supervision de la MINUSMA²⁵ et avec l'appui des forces françaises. Or, faute d'entente suffisante et de mesures coordonnées entre États de la région²⁶, la tentation est grande, pour chacun, de continuer à repousser la menace terroriste hors de ses frontières : hier de l'Algérie vers le Mali ; puis du Mali vers la Mauritanie, et réciproquement. À ce jeu de la « patate chaude », la Libye apparaît déjà comme le nouveau refuge de groupes terroristes prêts à franchir les frontières sahariennes pour poursuivre leur travail de déstabilisation, comme nous avons pu le constater au Niger au printemps 2013²⁷.

S'y ajoute enfin un climat délétère entre la Mauritanie et le Mali, peu propice à la confiance et à la coopération sécuritaire, dont la dernière manifestation en date s'est traduite par l'absence du président mauritanien, le 19 septembre 2013, à l'investiture de son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK). Il faut dire que ce dernier avait soigneusement écarté la Mauritanie d'une vaste tournée africaine qu'il avait menée fin août, au lendemain de son élection.

Cette dégradation des relations bilatérales a plusieurs origines. La première tient au fait que la Mauritanie a choisi de ne pas participer à la MISMA, notamment en raison de capacités logistiques et financières limitées, préférant sécuriser son territoire, ses 2 200 km de frontière avec le Mali et les quelque 70 000 Maliens venus s'y réfugier ; mais aussi pour des raisons politiques : elle n'a toujours pas réintégré la CEDEAO et n'était pas favorable, initialement, à l'intervention française. À la demande de Paris, elle a fini par accepter de participer à la MINUSMA. Or, pour des raisons stratégiques, Bamako refuse que les soldats mauritaniens se positionnent au nord du Mali, en « pays touareg »

²⁵ Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali.

²⁶ La création, en avril 2010, d'un comité d'état-major conjoint des « pays du champ » (Algérie, Mauritanie, Mali, Niger) dédié à la lutte antiterroriste, dont le QG est situé à Tamanrasset (Algérie), apparaît déjà comme une nouvelle tentative algérienne de contrer les projets militaires occidentaux dans la région et d'imposer sa suprématie sur ses voisins.

²⁷ Attaque d'un camp militaire et d'un site d'Areva à Agadez et Arlit le 23 mai ; attaque d'une prison à Niamey le 1^{er} juin.

et en continuité territoriale avec la Mauritanie, exigeant qu'ils se déploient au sud, à la frontière avec le Burkina Faso.

La seconde raison tient à une recomposition en cours des alliances régionales. Engagé dans une politique de (ré)intégration de « l'Azawad » au territoire national, le Mali d'IBK se rapproche du Maroc, lequel défend farouchement, depuis plus de quarante ans, l'annexion du Sahara occidental au royaume chérifien. Cette politique semble se faire aux dépens de l'Algérie et de la Mauritanie, la première ayant joué la carte touarègue à plusieurs reprises par le passé (en 2006, le parti d'IBK avait rejeté les Accords d'Alger) afin d'étendre son influence sur les contrées sahariennes, tandis que la seconde accueille désormais sur son sol les représentants de la rébellion touarègue²⁸.

Conclusion : un défi, deux trajectoires

Si les coups d'État de 2005 et 2008 s'inscrivent dans la longue tradition « sultanienne » de la Mauritanie²⁹, ils se distinguent l'un de l'autre par leurs motivations. Tandis que le premier correspond à une interruption avant l'implosion d'un « système maure » fondé sur la prédation des ressources nationales, celui de 2008 traduit un retour à l'ordre ancien, c'est-à-dire la volonté des militaires de recouvrer la plénitude d'un pouvoir qu'ils avaient concédé, fût-il à un élu du peuple. Or, si les putschistes ont été contraints à une telle concession par les pressions internationales, l'irruption du terrorisme islamique les a remis en selle en leur offrant un motif légitime de réapparaître sur le devant de la scène.

Une reprise en main sécuritaire ne saurait pourtant faire office de politique nationale. Si le terrorisme a temporairement relégué au second plan les raisons qui ont conduit aux coups d'État, encore faut-il que les dirigeants mauritaniens soient en mesure de traiter les causes réelles de la fuite vers la radicalité islamiste : l'indigence, l'ignorance et l'injustice ; trois chantiers pour lesquels les militaires, même promus généraux, ne sont pas les mieux qualifiés, et qui nécessitent une remise en cause profonde du mode de fonctionnement de l'État mauritanien. Le

²⁸ Réunis à Nouakchott le 9 août 2013, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement Arabe de l'Azawad (MAA) ont décidé de faire front commun en vue des négociations annoncées avec le pouvoir central malien.

²⁹ A.W. Ould Cheikh, 2006, p. 45.

président Ould Abdelaziz a beau avoir rompu en mars 2009 toute relation avec Israël et fait de la lutte contre la corruption son nouveau cheval de bataille, le temps presse et le reste attend. Faute de s'y atteler vraiment, il est vain de continuer à croire aux seules vertus de l'islam confrérique ouest-africain, aussi pacifique soit-il. Car la société mauritanienne est plus que jamais ouverte, perméable et donc finalement aussi « infiltrable » que l'immense espace au sein duquel elle évolue.

Quant à la scène régionale, Mali et Mauritanie sont condamnés à s'entendre s'ils veulent durablement faire face à un défi sécuritaire désormais commun, après avoir été victimes l'un de l'autre. Il n'est pas sûr qu'ils y parviennent tant leurs dirigeants ont des profils opposés et leurs pays paraissent engagés dans des trajectoires différentes en matière de gouvernance. Tandis que le général Ould Abdelaziz perpétue un mode de gestion autocratique qui le condamne à l'isolement et à la déchéance, le président Keïta, diplômé de la Sorbonne, arrivé au pouvoir par les urnes, inaugure une nouvelle ère qui semble tourner le dos aux compromissions putschistes. L'un regarde vers le passé ; l'autre vers l'avenir : dans les deux cas, tout reste à faire.

